

REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU 09 MAI 2016

Date de la convocation: 03/05/2016

Date de l'annonce publique: 03/05/2016

Présents	Gilles Roth, bourgmestre et président Roger Negri et Luc Feller, échevins Edmée Besch-Glangé, Jean Beissel, Jean Bissen, Jean-Marie Kerschenmeyer, Romain Rosenfeld, Marcel Schmit et Roland Trausch, conseillers Jean-Paul Jost, secrétaire communal adjoint
Absent(s)	Nancy Brosius, Ed Buchette et Jemp Weydert, conseillers - excusés
Vote public	Romain Rosenfeld

Ordre du jour

1. Enseignement fondamental :
 - a) approbation de l'organisation scolaire provisoire 2016/2017 de l'enseignement fondamental et du plan de réussite scolaire (PRS) pour la période 2016-2017 ;
 - b) approbation du plan d'encadrement périscolaire (PEP) pour l'année scolaire 2016/2017 ;
 - c) fixation de la participation des parents aux classes aventure à Xonrupt (F) à 115,00 €/élève ;
 - d) fixation de l'indemnité revenant au personnel enseignant accompagnant les classes aventure à Xonrupt (F) à 18,00 € par journée de séjour.
2. Regional Museksschoul Westen – approbation de l'organisation scolaire provisoire 2016/2017 de l'enseignement musical et du tarif unitaire par heure de cours annuel.
3. Loi modifiée du 19/07/2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain :
 - a) lotissement d'une parcelle sise à Capellen, 19 avenue Grand-Duc Jean en 3 lots (article 29 de la loi) ;
 - b) lotissement de deux parcelles sises à Mamer, 67-69 route d'Arlon en un lot (article 29 de la loi) ;
 - c) lotissement d'une parcelle sise à Capellen, 23 avenue Grand-Duc Jean en 3 lots (article 29 de la loi).
4. Finances communales :
 - a) approbation de titres de recette ;
 - b) approbation d'un crédit supplémentaire sous l'article 3/120/613410/99001 «Honoraires juridiques» du budget de 2016.
5. Adhésion de la commune de Mamer à l'Office Régional du Tourisme de la région « Centre/Ouest » et confirmation de M. Jean-Marie Kerschenmeyer comme administrateur.
6. Approbation d'un contrat de location définitif avec la Fondation « Stéftung Hëllef Doheem » pour l'immeuble sis à Mamer, 1 rue de l'Ecole.
7. Approbation d'un droit d'emphytéose avec la commune de Kehlen dans l'intérêt du projet régional d'un « Bëschkierfecht » à Kehlen.
8. Allocation de subsides exceptionnels :
 - a) 50,00 € à l'a.s.b.l. UGDA à titre de participation communale au programme d'activités 2016 ;
 - b) 1.000,00 € à l'a.s.b.l. Volleyball Club Mamer pour avoir remporté par équipe le Championnat de Luxembourg 2016 dans la catégorie senior dames.
9. Changements dans diverses commissions consultatives :
 - a) nomination de M. Gilbert Brandenburger comme membre représentant la liste 4 dans la Commission des Chemins Ruraux et de l'Exploitation Forestière en remplacement de feu M. Paul Becker ;
 - b) démission de M. Branko Dekic comme membre représentant la liste 2 dans la Commission des Sports et des Loisirs ;
 - c) nomination de M. Frank Elsen comme membre représentant la liste 2 dans la Commission des Sports et des Loisirs .
10. Nomination d'un membre suppléant (m/f) dans la Commission Consultative Communale d'Intégration.
11. Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux.
12. Affaires de personnel :
 - a) création d'un poste d'employé communal dans la carrière D au secrétariat communal ;
 - b) nomination provisoire d'un rédacteur au secrétariat communal (séance à huis clos) ;
 - c) démission d'un fonctionnaire au service technique communal (séance à huis clos).

Point de l'ordre du jour 1-a	Enseignement fondamental - approbation de l'organisation scolaire provisoire 2016/2017 de l'enseignement fondamental et du plan de réussite scolaire (PRS) pour la période 2016-2017
---	---

Le conseil communal, unanimement

approuve l'organisation scolaire provisoire 2016/2017 de l'enseignement fondamental

puis unanimement

approuve le plan de réussite scolaire (PRS) pour l'année scolaire 2016/2017.

Point de l'ordre du jour 1-b	Enseignement fondamental - approbation du plan d'encadrement périscolaire (PEP) pour l'année scolaire 2016/2017
---	--

Le conseil communal, unanimement

approuve le plan d'encadrement périscolaire pour l'année scolaire 2016/2017 qui fera partie intégrante de l'organisation scolaire.

Point de l'ordre du jour 1-c	Enseignement fondamental - fixation de la participation des parents aux classes aventure à Xonrupt (F) à 115,00 €/élève
---	--

Le conseil communal, unanimement

décide de fixer la participation des parents aux classes aventure 2016 à Xonrupt (F) à 115,00 € par élève.

Point de l'ordre du jour 1-d	Enseignement fondamental - fixation de l'indemnité revenant au personnel enseignant accompagnant les classes aventure à Xonrupt (F) à 18,00 € par journée de séjour
---	--

Le conseil communal, unanimement

décide de fixer l'indemnité pour chaque membre du personnel enseignant accompagnant à 18,00 € par journée de séjour.

Point de l'ordre du jour 2	Regional Museksschoul Westen – approbation de l'organisation scolaire provisoire 2016/2017 de l'enseignement musical et du tarif unitaire par heure de cours annuel
---------------------------------------	--

Le conseil communal, unanimement

approuve l'organisation scolaire provisoire 2016/2017 de l'enseignement musical et le tarif unitaire par heure de cours annuel au montant de 4.883,49 €.

Point de l'ordre du jour 3-a	Loi modifiée du 19/07/2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - lotissement d'une parcelle sise à Capellen, 19 avenue Grand-Duc Jean en 3 lots (article 29 de la loi)
---	--

Le conseil communal, unanimement

décide de tenir la demande de lotissement en suspens en attendant la tenue d'une réunion d'information pour les propriétaires d'immeubles dans la Cité Kurt à Capellen et le cas échéant l'introduction dans la

procédure d'une modification ponctuelle du Plan d'aménagement particulier "Quartier existant"- PAP QE en vigueur visant l'alignement des prescriptions dimensionnelles de toutes les rues de la Cité Kurt.

Point de l'ordre du jour 3-b	Loi modifiée du 19/07/2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - lotissement de deux parcelles sises à Mamer, 67-69 route d'Arlon en un lot (article 29 de la loi)
---	--

Le conseil communal, unanimement

approuve la demande de lotissement présentée le 28/01/2016 par BOITO ARCHITECTES s.à r.l., L-8010 Strassen, 224 route d'Arlon en obtention de l'autorisation de lotir les terrains sis à L-8211 Mamer, 67-69 route d'Arlon (section B de Mamer-Sud – numéros cadastraux 328/7521 et 328/7480) en 1 lot en vue de son affectation à la construction, ainsi que le plan de lotissement n° AB001 dessiné le 28/01/2016 par le Bureau BOITO ARCHITECTES s.à r.l., L-8010 Strassen, 224 route d'Arlon, échelle 1:250, faisant partie de la demande susmentionnée.

Point de l'ordre du jour 3-c	Loi modifiée du 19/07/2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - lotissement d'une parcelle sise à Capellen, 23 avenue Grand-Duc Jean en 3 lots (article 29 de la loi)
---	--

Le conseil communal, unanimement

décide de tenir la demande de lotissement en suspens en attendant la tenue d'une réunion d'information pour les propriétaires d'immeubles dans la Cité Kurt à Capellen et le cas échéant l'introduction dans la procédure d'une modification ponctuelle du Plan d'aménagement particulier "Quartier existant"- PAP QE en vigueur visant l'alignement des prescriptions dimensionnelles de toutes les rues de la Cité Kurt.

Point de l'ordre du jour 4-a	Finances communales - approbation de titres de recette
---	---

Le conseil communal,

unanimement approuve des titres de recette au montant total de 5.707.182,87 €.

Point de l'ordre du jour 4-b	Finances communales - approbation d'un crédit supplémentaire sous l'article 3/120/613410/99001 «Honoraires juridiques» du budget de 2016.
---	--

Le conseil communal, unanimement :

- approuve un crédit supplémentaire de 30.000,00 € sous l'article 3/120/613410/99001 « Honoraires juridiques » du budget de 2016 ;
- constate que ce crédit est disponible étant donné que le budget de l'exercice 2016 prévoit un boni de 128.903,53 €.

Monsieur le conseiller communal Jean-Marie Kerschenmeyer se retire dans l'enceinte du public (article 20 de la loi communale).

Point de l'ordre du jour 5	Adhésion de la commune de Mamer à l'Office Régional du Tourisme de la région « Centre/Ouest » et confirmation de M. Jean-Marie Kerschenmeyer comme administrateur
---------------------------------------	--

Le conseil communal, unanimement

décide d'adhérer à l'Office Régional du Tourisme du Centre et de l'Ouest a.s.b.l..

puis procède au scrutin secret avec le résultat suivant :

bulletins trouvés dans l'urne : 9

bulletins valables : 9

M. Jean-Marie Kerschenmeyer, conseiller communal, ayant obtenu la totalité des suffrages, est confirmé comme membre du conseil d'administration de l'Office Régional du Tourisme du Centre et de l'Ouest a.s.b.l..

Point de l'ordre du jour 6	Approbation d'un contrat de location définitif avec la Fondation « Stëftung Hëllef Doheem » pour l'immeuble sis à Mamer, 1 rue de l'Ecole
---------------------------------------	--

Le conseil communal, unanimement

- approuve le contrat de location définitif du 18/04/2016 aux termes duquel l'immeuble sis à L-8226 Mamer, 1 rue de l'Ecole, a été donné à bail à partir du 01/04/2016 à la Fondation «Stëftung Hëllef Doheem» pour y installer un centre d'aide et de soins, moyennant un loyer mensuel de 2.500,00 € (deux mille cinq cents euros) ;
- et dit que ce contrat de location définitif remplace celui du 21/03/2016 pour le même immeuble.

Point de l'ordre du jour 7	Approbation d'un droit d'emphytéose avec la commune de Kehlen dans l'intérêt du projet régional d'un « Bëschkierfecht » à Kehlen
---------------------------------------	---

Le conseil communal, unanimement

approuve l'acte de constitution d'un droit d'emphytéose sous condition résolutoire du 29/04/2015, numéro 1432, avec la commune de Kehlen dans l'intérêt du projet régional d'un cimetière forestier « Bëschkierfescht » à Kehlen.

Point de l'ordre du jour 8-a	Allocation de subsides exceptionnels - 50,00 € à l'a.s.b.l. UGDA à titre de participation communale au programme d'activités 2016
---	--

Le conseil communal, unanimement

décide de soutenir les activités 2016 de l'Union Grand-Duc Adolphe (U.G.D.A.) en adhérant au Comité de patronage moyennant versement d'un don de 50,00 €.

Point de l'ordre du jour 8-b	Allocation de subsides exceptionnels - 1.000,00 € à l'a.s.b.l. Volleyball Club Mamer pour avoir remporté par équipe le Championnat de Luxembourg 2016 dans la catégorie senior dames
---	---

Le conseil communal, unanimement

alloue au Volley Ball Club Mamer un subside exceptionnel de 1.000,00 € pour avoir remporté par équipe le Championnat de Luxembourg 2016 dans la catégorie senior dames.

Point de l'ordre du jour 9-a	Changements dans diverses commissions consultatives - nomination de M. Gilbert Brandenburger comme membre représentant la liste 4 dans la Commission des Chemins Ruraux et de l'Exploitation Forestière en remplacement de feu M. Paul Becker
---	--

Le conseil communal, unanimement

nomme M. Gilbert Brandenburger, domicilié à L-8277 Holzem, 18 route de Garnich, comme membre de la Commission des Chemins Ruraux et de l'Exploitation Forestière représentant la liste 1.

Point de l'ordre du jour 9-b	Changements dans diverses commissions consultatives - démission de M. Branko Dekic comme membre représentant la liste 2 dans la Commission des Sports et des Loisirs
---	---

Le conseil communal, unanimement

accepte la démission de M. Branko Dekic comme membre de la Commission des Sports et des Loisirs représentant la liste 2 et remercie l'intéressé de son engagement pour la cause publique.

Point de l'ordre du jour 9-c	Changements dans diverses commissions consultatives - nomination de M. Frank Elsen comme membre représentant la liste 2 dans la Commission des Sports et des Loisirs
---	---

Le conseil communal, unanimement

nomme M. Frank Elsen, domicilié à L-8266 Mamer, 8 rue des Thermes Romains comme membre de la Commission des Sports et des Loisirs représentant la liste 2.

Point de l'ordre du jour 10	Nomination d'un membre suppléant (m/f) dans la Commission Consultative Communale d'Intégration
--	---

Le conseil communal, unanimement

nomme Mme Valérie Schweitzer de Mamer comme membre suppléant dans la Commission Consultative Communale d'Intégration.

Point de l'ordre du jour 11-a	Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux
--	--

Le conseil communal,

entend les communications d'usage de Monsieur le bourgmestre ainsi que les questions émanant des conseillers communaux.

Point de l'ordre du jour 11-b	Décision de compléter l'ordre du jour par un point supplémentaire
--	--

Le conseil communal,

unanimement décide de compléter l'ordre du jour par un point 11-c ayant la teneur suivante :
Autorisation d'ester en justice contre la décision réf. MI-DFC-4.0042/LK de Monsieur le Ministre du 29/04/2016 dans le cadre de la délibération du conseil communal du 16/02/2009 portant création d'une taxe de participation au financement des équipements collectifs par unité affectée à une destination autre que l'habitation.

Point de l'ordre du jour 11-c	Autorisation d'ester en justice contre la décision réf. MI-DFC-4.0042/LK de Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 29/04/2016 dans le cadre de la délibération du conseil communal du 16/02/2009 portant création d'une taxe de participation au financement des équipements collectifs par unité affectée à une destination autre que l'habitation
--	--

Le conseil communal, unanimement

accorde l'autorisation d'ester en justice contre la décision réf. MI-DFC-4.0042/LK de Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 29/04/2016 dans le cadre de la délibération du conseil communal du 16/02/2009 portant création d'une taxe de participation au financement des équipements collectifs par unité affectée à une destination autre que l'habitation.

Monsieur le bourgmestre Gilles Roth quitte la réunion pour répondre à d'autres obligations.

Point de l'ordre du jour 12-a	Affaires de personnel - création d'un poste d'employé communal dans la carrière D au secrétariat communal
--	--

Le conseil communal, unanimement

décide la création d'un poste d'employé communal (m/f) dans la carrière D au secrétariat communal.

Monsieur le bourgmestre Gilles Roth rejoint la réunion et prononce le huis clos.

Point de l'ordre du jour 12-b	Affaires de personnel - nomination provisoire d'un rédacteur au secrétariat communal
--	---

Point de l'ordre du jour 12-c	Affaires de personnel – démission d'un ingénieur technicien au service technique communal
--	--